



# CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES FORMELLES DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>1. Contexte général des TIC au Burkina</b> .....	3
<b>1.1 Le secteur des TIC en Afrique</b> .....	3
<b>1.2 Aperçu sur les des TIC du Burkina</b> .....	4
<b>1.3 Environnement institutionnel et règlementaire</b> .....	5
<b>2. Méthodologie de l'étude</b> .....	6
<b>2.1 Définition d'une entreprise formelle des TIC</b> .....	6
<b>2.2 Champ de l'étude</b> .....	6
<b>2.3 Mise en œuvre de la collecte des données</b> .....	7
<b>2.4 Traitement et analyse des données</b> .....	7
<b>3. Résultats de l'étude</b> .....	7
<b>3.1 Un secteur dominé par de jeunes PME et PMI</b> .....	7
<b>3.2 Des entreprises de petite taille</b> .....	9
<b>3.3 Des activités dominées par le commerce et les services</b> .....	9
<b>3.4 Une pratique du commerce électronique à l'état embryonnaire</b> .....	12
<b>3.5 Une clientèle tirée par les ménages et les ONG/associations</b> .....	13
<b>4. Environnement des entreprises</b> .....	14
<b>4.1 Une recherche-développement à ses débuts</b> .....	14
<b>4.2 Investissements et fiscalité</b> .....	14
<b>4.3 Une méconnaissance des acteurs de gouvernance du secteur</b> .....	16
<b>4.4 Un regard suspicieux des marchés publics.</b> .....	19
<b>4.5 Une faible internationalisation des entreprises</b> .....	19
<b>5. Conclusions et recommandations</b> .....	20
<b>ANNEXES</b> .....	22

## SIGLES ET ABREVIATIONS

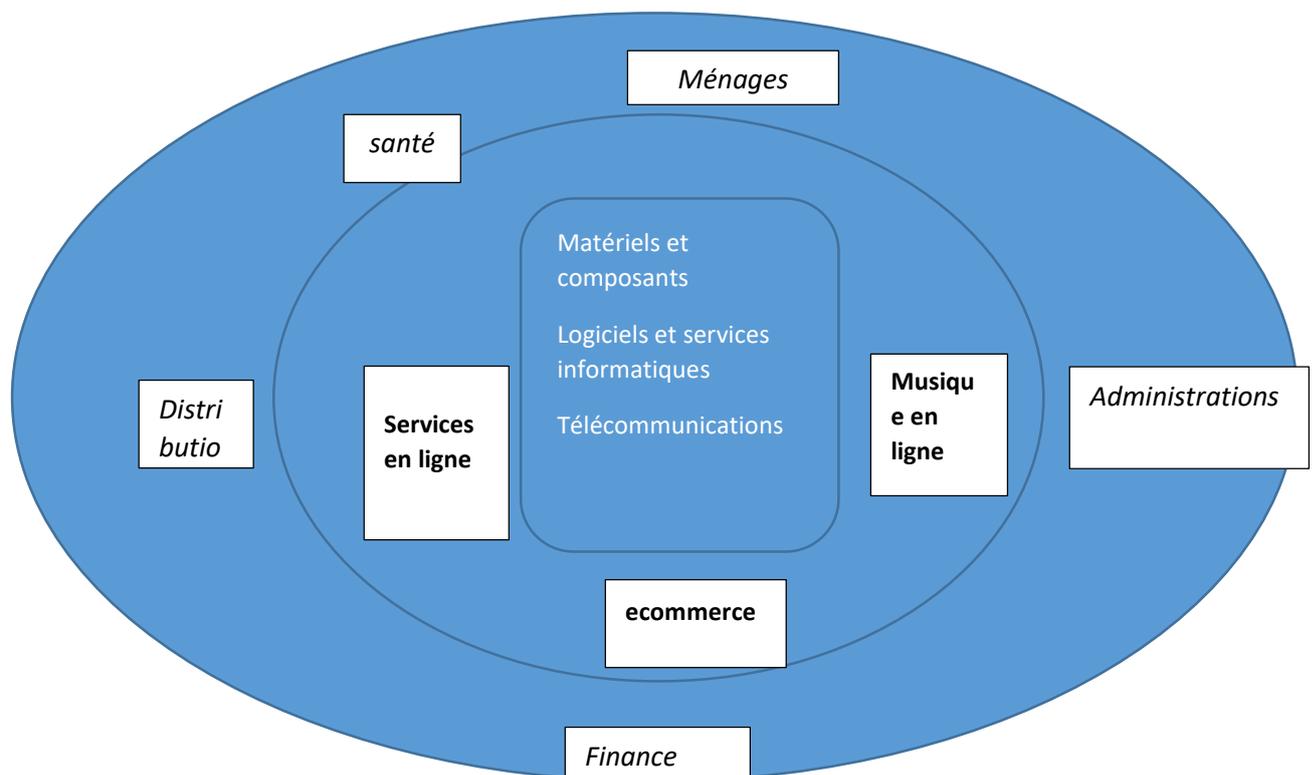
SIGLE	DENOMINATION
AN	Assemblée Nationale
ANPTIC	Agence nationale de promotion des TIC
ANSSI	Agence nationale de sécurité des systèmes d'information
ARCEP	Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
BIT	Bureau International du Travail
CAO	Conception Assistée par Ordinateur
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EMC	Enquête Multi-sectorielle Continue
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
IFU	Identifiant Foncier Unique****
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MDENP	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes
ND	Non Déclarés
NERE	Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAO	Production Assistée par Ordinateur
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBT	Société burkinabé de télédiffusion
SNI	Semaine Nationale de l'Internet et TIC
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## Introduction

Le développement de l'économie numérique est centré autour de trois (03) acteurs principaux que sont : le secteur productif des TIC, les contenus numériques et les utilisateurs comme l'indique le graphe ci-dessous.

Dans le but d'accompagner le développement du secteur productif des TIC, le Ministère du Développement de l'Economie numérique et des Postes a initié une étude sur la cartographie des entreprises du secteur des TIC. Le présent rapport a pour objectifs :

- de dresser une cartographie des entreprises formelles enquêtées ;
- d'identifier les biens et services produits par les entreprises du secteur.



## 1. Contexte général des TIC au Burkina

### 1.1 Le secteur des TIC en Afrique

Embryonnaire il y a une décennie, le secteur des TIC en Afrique connaît une croissance remarquable. Dans certains pays, des études relèvent que l'économie de l'information est en

passé de devenir l'un des principaux moteurs de la croissance. Sa contribution au PIB a été estimée à 18 milliards de dollars américains en 2015 tandis que les investissements directs étrangers dans le secteur ont atteint 4,8 milliards US en 2015 et 1,9 milliards US en 2016. Les TIC sont perçus aujourd'hui comme un catalyseur important du développement, en témoigne le rôle que les Nations Unies leur accorde dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable définis par les pour la période 2015-2030. L'une des caractéristiques du marché des télécoms/TIC en Afrique a été l'adoption rapide de la téléphonie mobile, technologie qui constitue le moteur de la pénétration de l'internet, c'est l'usage des réseaux mobiles car le fixe reste difficile d'accès.

Le développement des TIC a permis l'émergence de nouveaux services à contenu numérique comme les services en ligne, le e-commerce, la musique en ligne, les jeux vidéo, ... L'Afrique est à la pointe pour ce qui concerne le développement de certains services à fort contenu dépendant des TIC comme le mobile money. Selon une étude du cabinet McKinsey réalisée en 2014, une bonne diffusion de l'internet chez les entreprises et les pouvoirs publics pourrait porter la part du PIB africain générée par cette technologie à 10%.

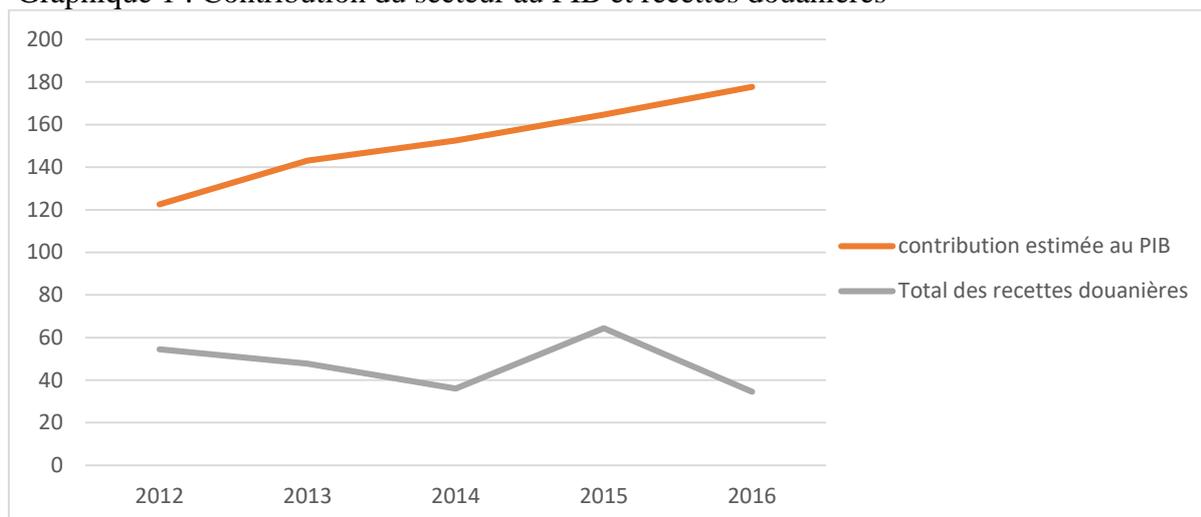
Les gains de productivité apportés par les TIC/télécoms sont significatifs dans les secteurs marchands (tourisme, export, industrie) et non marchands (e-administration, éducation...), notamment à travers l'innovation dans les services numériques.

### **1.2 Aperçu sur les des TIC du Burkina**

Pour ce qui concerne la contribution du secteur des télécommunications à la richesse nationale, les données de la comptabilité donnent des informations sur le compte "postes et télécommunications". Ainsi, le graphe ci-dessus indique l'évolution de la contribution du secteur postes et télécommunications à la production de la richesse nationale. On note que sa part dans le PIB à prix courant varie entre 2,23% et 3,1% sur la période 2012-2016 ; elle a atteint 203 milliards de FCFA en 2016. A titre de comparaison, la part des télécommunications dans l'économie du Sénégal s'est élevée à 7,8% l'année 2014.

Pour ce qui concerne les recettes douanières à l'importation des produits TIC, elles ont connu d'importantes fluctuations entre 2012 et 2016 variant entre 6,73 milliards en 2016 et 13 milliards en 2012, ce qui représente une contribution aux recettes totales douanières oscillant entre 1,38 et 3%.

Graphique 1 : Contribution du secteur au PIB et recettes douanières



Source : Données DGEP

Pour ce qui concerne la pénétration des services TIC, les données de l'observatoire des marchés de l'ARCEP révélaient que le parc d'abonnements à la téléphonie mobile a atteint 15 404 040 puces actives tandis que le nombre d'abonnements actifs à internet mobile est de 3 661 618 au dernier trimestre de 2016.

### 1.3 Environnement institutionnel et réglementaire

Pour accompagner le secteur des télécom/TIC, des textes réglementaires ont été pris. Il s'agit notamment de :

- la Loi 061-2008/AN du 27 novembre 2008 portant réglementation générale des réseaux et services de communications électroniques au Burkina Faso;
- la Loi 045-2009/AN du 10 novembre 2009 portant réglementation des services et transactions électroniques au Burkina Faso ;
- la Loi N°011-2010/AN du 30 Mars 2010 portant règlementation de l'enregistrement des noms de domaine sous le domaine de premier niveau « .bf » ;

Il faut noter que l'adoption de ces lois fait suite à un processus participatif impliquant les acteurs du secteur. Les textes d'application de ces différentes lois ont été élaborés.

Cependant, depuis 2008, des avant-projets de texte portant sur des aspects de la cyber législation rencontrent des difficultés pour leur adoption.

Il s'agit de :

- l'avant-projet de loi portant protection des données à caractère personnel (texte proposé en relecture de la Loi n°010-2004/AN du 20 avril 2004 portant protection des données à caractère personnel ;
- l'avant-projet de loi portant modification de la Loi N°032-99/AN du 22 décembre 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique ;
- l'avant-projet de loi portant modification du Code pénal pour l'adapter à la lutte contre la cybercriminalité ;
- l'avant-projet de loi portant modification du Code de procédure pénale pour l'adapter à la lutte contre la cybercriminalité ;

Pour la mise en œuvre de la Loi 61-2008/AN cinq (5) projets de décret d'application ont été adoptés en Conseil des Ministres ;

L'adoption des (2) deux avant-projets de loi pour la révision du code pénal et du code de procédure pénale est urgente pour le Burkina Faso afin de fournir une base juridique à la répression de la cybercriminalité.

### **Cadre institutionnel**

Pour accompagner le développement des TIC au Burkina Faso, le Gouvernement a mis en place de nombreuses institutions comme :

Le MPTIC créée en 2006, devenu MDENP en décembre 2012 est chargé de la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de développement de l'économie numérique ;

- l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ;
- l'Agence nationale de promotion des TIC (ANPTIC) ;
- l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ;
- la Société burkinabé de télédiffusion (SBT) ;
- la Commission de l'informatique et des libertés (CIL).

## **2. Méthodologie de l'étude**

### **2.1 Définition d'une entreprise formelle des TIC**

Une entreprise formelle est une entreprise légalement reconnue c'est-à-dire qui dispose d'un numéro IFU et est inscrit sur le régime de commerce. Une entreprise du secteur des TIC (CNUCED, 2009) peut être :

- une industrie de fabrication dont les produits sont conçus pour remplir les fonctions de traitement et de communication de l'information, y compris la transmission et l'affichage, ou doivent utiliser le traitement électronique pour détecter, mesurer et/ou enregistrer des phénomènes physiques ou pour contrôler un processus physique.
- une industrie de service dont les produits sont conçus pour permettre le traitement et la communication de l'information par des moyens électroniques ;
- une entreprise de télécommunications, notamment un exploitant de réseau de communications électroniques ouvert au public (opérateurs de téléphonie, fournisseurs d'accès à internet,...) ;
- une entreprise de commerce spécialisée dans la vente des biens TIC (ordinateurs, tablettes, smartphone,...) et des biens électroniques et de télécommunication.

### **2.2 Champ de l'étude**

Pour cette étude, le fichier choisi pour répertorier les entreprises est issu du Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises (fichier NERE) de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF). Le fichier NERE recense toutes les entreprises légalement créées et enregistrées au Burkina Faso et en comptait 64 904 en mai 2015. De ce fichier, l'on a extrait la liste de toutes les entreprises de la branche informatique-télécommunications, soit un total de 1073 entreprises.

Cette liste restreinte des 1073 entreprises a fait l'objet d'un filtrage à cause des insuffisances constatées au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie en matière de suivi des entreprises enregistrées à leur création. Ainsi :

- 156 entreprises qui n'existent plus ont été retirées de la base ;
- 372 entreprises répertoriées dans la base et non localisées n'ont pas été prises en compte ou ne font pas partie du champ de collecte ;
- 290 entreprises se sont pliées à la collecte dans les limites de temps imparti à l'étude.

De plus, les entreprises de type suivant ont été exclues du champ de l'enquête :

- les opérateurs de réseau de téléphonie ONATEL SA, ORANGE Burkina Faso SA et TELECEL Faso SA : de par leurs caractéristiques (taille, chiffre d'affaires, régulation permanente,...) présentent des spécificités qui causeraient un biais dans l'analyse des résultats ;
- les entreprises de communication (radio, chaînes de télévision) qui relèvent d'un autre département ministériel ;
- les centres d'accès communautaires à internet et aux autres TIC communément appelés cybercafés qui ont déjà fait l'objet d'une étude similaire en 2016.

Finalement l'étude s'est basée sur ces 290 entreprises ce qui représente un taux de réponse de 31,7%.

### **2.3 Mise en œuvre de la collecte des données**

Une collecte pilote auprès de 5 entreprises a permis de tester le questionnaire et d'opérer les ajustements nécessaires. La collecte principale s'est déroulée du 16 octobre au 05 novembre 2017 dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui rassemblent 99% des entreprises enquêtées. Elle a nécessité la mobilisation de 16 enquêteurs.

La collecte s'est effectuée via l'application Cs Entry installée sur des terminaux mobiles (smartphones et tablettes) où les outils de collecte (questionnaires) ont été déployés. Le questionnaire abordait plusieurs volets comme les caractéristiques de l'entreprise (Chiffre d'affaires, nombre d'employés, activités TIC, commerce électronique, difficultés rencontrées, ...).

### **2.4 Traitement et analyse des données**

Les données ont été traitées et analysées à l'aide des logiciels statistiques SPSS et SPAD. Un programme de contrôle de qualité a permis de détecter et corriger les incohérences et résoudre le problème des données manquantes.

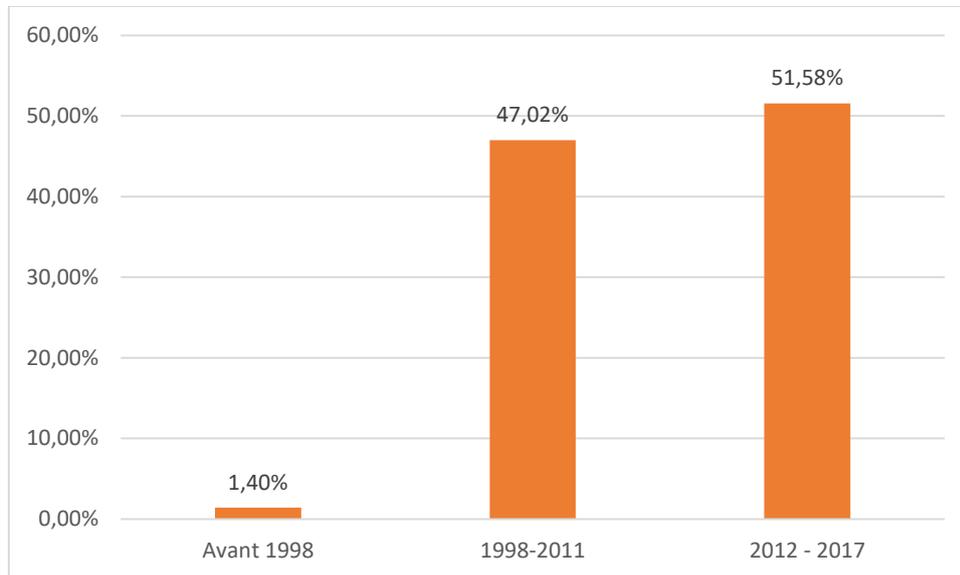
## **3. Résultats de l'étude**

### **3.1 Un secteur dominé par de jeunes PME et PMI**

Au Burkina Faso, on relève que seulement 1,4% des 290 entreprises enquêtées ont été créées avant 1998, année de l'adoption de la loi No 051/98/AN du 04 décembre 1998 portant réforme du secteur des télécommunications. L'adoption de ladite loi a permis de libéraliser le secteur,

toute chose qui a favorisé la création d'entreprises dans ce domaine. Ainsi, 47,02% des entreprises ont vu le jour entre en 1998 et 2011, puis 51,58% des entreprises entre 2012 et 2017.

Graphique 2 : Répartition des entreprises selon la période d'ouverture



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

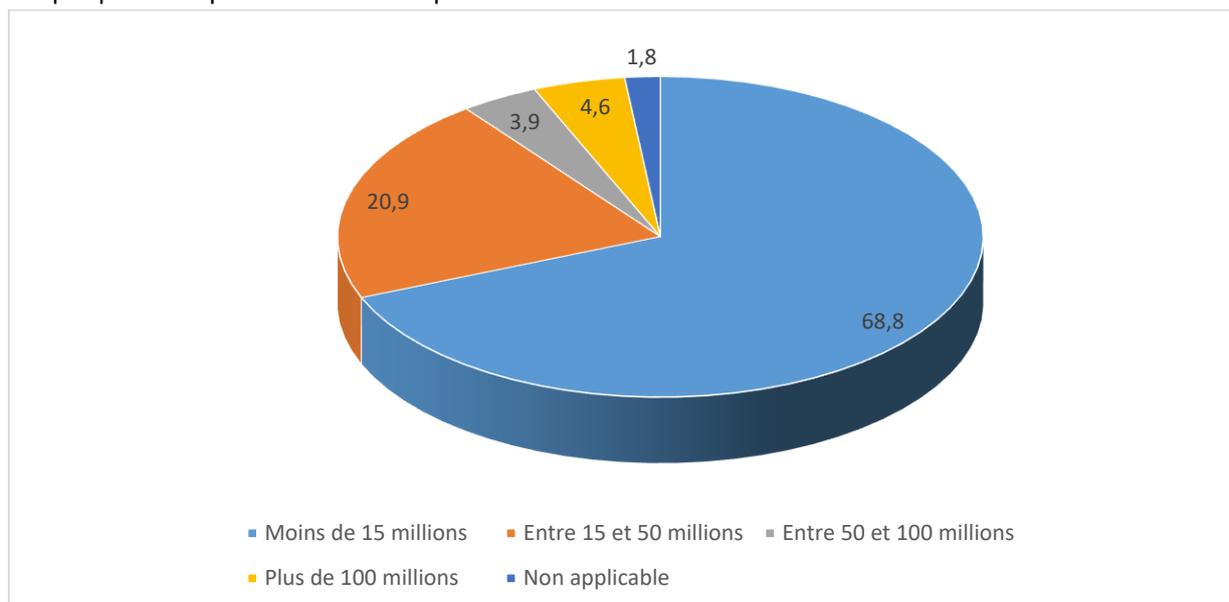
Selon les résultats des 290 entreprises interrogées, on relève que pour l'année 2016 :

- 68,8% ont un chiffre d'affaires inférieur à 15 millions de FCFA ;
- 20,9% ont un chiffre d'affaire compris entre 15 et 50 millions de FCFA ;
- 4,6% ont un chiffre d'affaire compris entre 50 et 100 millions de FCFA ;
- 3,9% ont un chiffre d'affaire supérieur à 100 millions de FCFA ;
- 1,8% des entreprises n'ont pas déclaré leur chiffre d'affaire.

La forme juridique d'une entreprise désigne le statut fiscal. Suivant les résultats de l'enquête, 2,1% des entreprises sont des sociétés anonymes (SA), 21,7% des sociétés à responsabilité limitée (SARL), 53,1% des personnes physiques. Le reste des entreprises (23,9%) se répartissent entre les autres formes juridiques (Société à nom commun, succursale, Société de personne, ...).

Parmi les SA, 3/5 des entreprises ont un chiffre d'affaires de moins de 15 millions et 2/5 des entreprises affichent un chiffre d'affaires compris entre 15 et 50 millions. Pour les SARL, 24 entreprises ont un chiffre d'affaires de moins de 15 millions. Le même nombre de SARL (24) a communiqué un chiffre d'affaires compris entre 15 et 50 millions.

Graphique 3 : Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

### 3.2 Des entreprises de petite taille

En ce qui concerne les emplois directs, les entreprises enquêtées totalisaient un effectif de 1290 employés soit environ 4 employés par entreprise en moyenne.

L'on note également que 5% des emplois sont comptabilisés dans les entreprises créées avant 1998, puis 55% des emplois sont dénombrés au niveau des entreprises fondées entre 1998 et 2011 et enfin 40% des emplois sont enregistrés dans les entreprises créées après 2012.

De plus, la répartition des employés par tranche d'effectif s'établit comme suit :

- la majorité des entreprises (69,7%) emploient moins de 5 personnes ;
- 23,1% embauchent entre 5 et 9 personnes ;
- 4,8% entre 10 et 19 personnes ;
- 0,7% emploient entre 20 et 49 personnes ;
- 0,7% emploient plus de 50 personnes ;
- 1% des entreprises n'ont pas déclaré leur effectif.

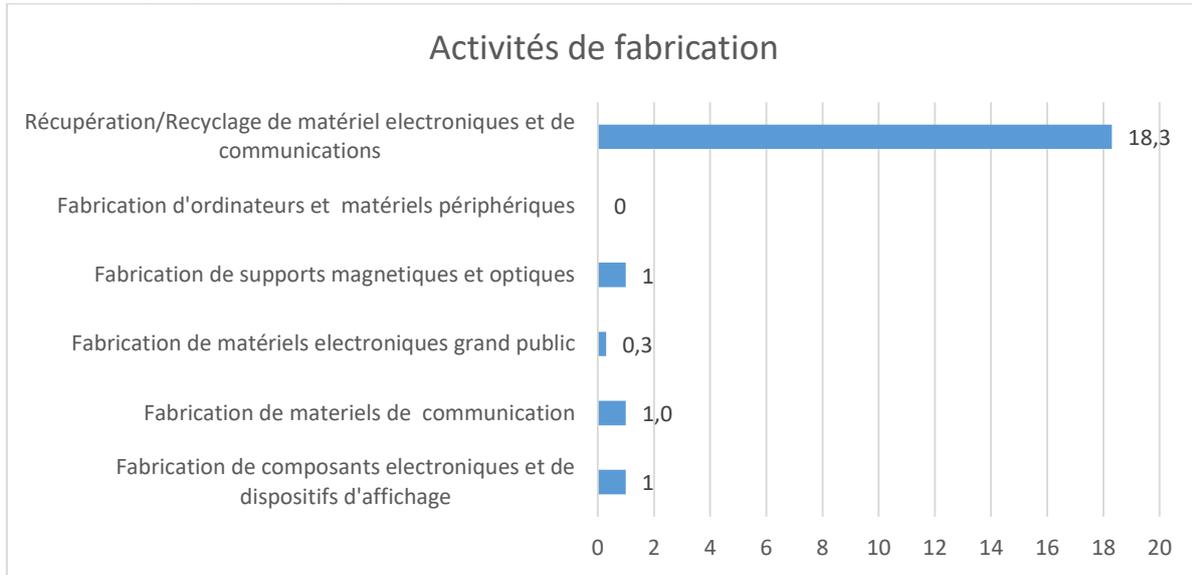
### 3.3 Des activités dominées par le commerce et les services

Les activités recensées ont été regroupées en trois (03) volets que sont :

- **Les activités du secteur de la fabrication** : elles intègrent les activités de fabrication dans le sens de la transformation des matières premières, de montage, d'assemblage de composants et de récupération de matériaux TIC.

Le graphe ci-après présente un état des lieux des activités de fabrication. Il ressort qu'en dehors des activités de récupération/recyclage de matériel électroniques et de communications qui sont exercées par 18,3% des entreprises, les autres activités sont marginales (au plus 1%).

Graphique 4 : Entreprises et activités de fabrications

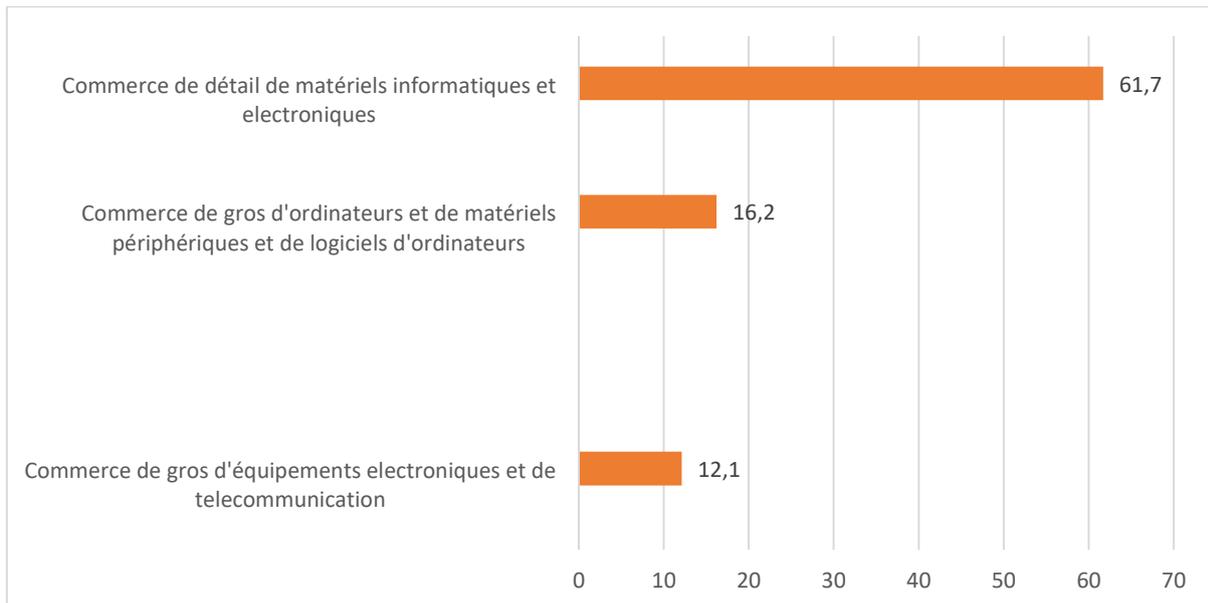


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

**Les activités du secteur de commerce de marchandises TIC :** dans ce domaine, on note que la majorité des entreprises (61,7%) mènent des activités de commerce de détails de matériels informatiques et électroniques, moins d'un cinquième des entreprises (16,2%) sont spécialisées dans la vente en gros des ordinateurs, de matériels périphériques et de logiciels d'ordinateurs. Enfin, 12,1% des entreprises opèrent dans la distribution des gros équipements électroniques et de télécommunications.

Les marchandises commercialisées sont entre autres les logiciels, les ordinateurs, les téléphones portables, les accessoires et le matériel audio-visuel.

Graphique 5 : Fréquence des entreprises selon les activités de commerce

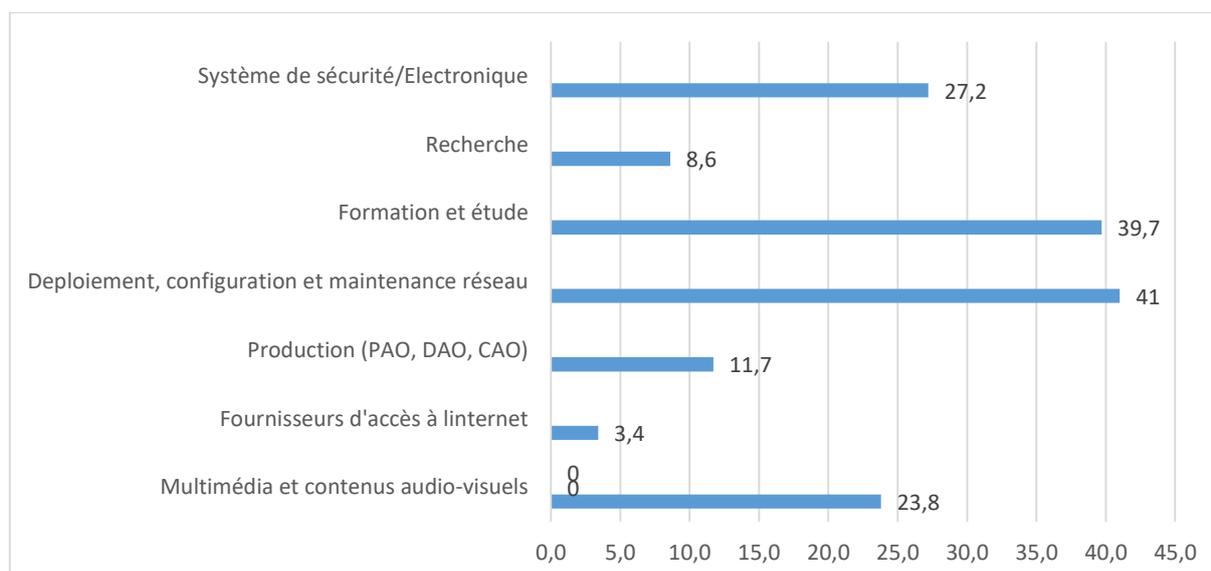


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

**Les activités du secteur des services TIC :** elles concernent les entreprises qui s'activent dans l'offre de services TIC. Les résultats de l'enquête montrent que :

- ✓ 41% des entreprises travaillent dans le déploiement, la configuration et la maintenance des réseaux ;
- ✓ 39,7% des entreprises opèrent dans la formation et l'étude ;
- ✓ 27,2% des entreprises sont spécialisés dans le système de sécurité/électronique (vidéo surveillance, détecteurs de mouvements, ...) ;
- ✓ 23,8% des entreprises exercent dans le domaine des multimédia et contenus audio-visuels (images et sons, animations – cinéma, jeux vidéo, ...) ;
- ✓ 11,7% des entreprises se consacrent à la production (PAO, DAO, CAO) ;
- ✓ 8,6% des entreprises sont dans la recherche et développement ;
- ✓ 3,4% des entreprises sont des fournisseurs d'accès à Internet.

Graphique 6 : Fréquence des entreprises selon activités de service TIC



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

- ✓ 49,3% travaillent dans le domaine du conseil en matière informatique ainsi que dans la gestion des moyens informatiques ;
- ✓ 47,9% des entreprises sont dans la réparation d'ordinateurs et de matériels périphériques ;
- ✓ 34,1% des entreprises fournissent des services en éditions de télécommunications ;
- ✓ 29,7% des entreprises offrent des services en programmation informatique ;
- ✓ 24,5% des entreprises éditent des logiciels ;

- ✓ 17,2% des entreprises assurent le traitement de données, l'hébergement et les activités connexes ;
- ✓ 10,3% offrent des portails d'entrée sur le web.

Parmi les services offerts, on peut citer : le câblage réseau, la maintenance d'appareils informatiques, la vidéo-surveillance, la conception de logiciels, ...

Dans l'optique de regrouper les entreprises en classes selon les activités menées, nous avons procédé à une classification. La classification est une méthode qui consiste à découper l'ensemble des données étudiées en un ou plusieurs sous-ensembles nommés classes, chaque sous-ensemble devant être le plus homogène possible. Les membres d'une classe A sont distincts des membres d'une classe B.

En utilisant les outils de classification, les entreprises enquêtées peuvent globalement être réparties en 3 catégories selon les activités pratiquées. Ce sont :

- Catégorie 1 : elle se caractérise par des entreprises opérant principalement dans les activités suivantes : le déploiement, configuration et maintenance réseau, activités de conseil en matière informatique et de gestion, système de sécurité/électronique et la réparation d'ordinateurs. On note que 28, 62% des entreprises relèvent de cette catégorie ;
- Catégorie 2 : elle regroupe les entreprises œuvrant dans le traitement de données, l'hébergement et activités connexes, portail d'entrée sur le web, la production (PAO, DAO, CAO). On relève que 18,62% des entreprises sont classées dans cette catégorie ;
- Catégorie 3 : on y trouve des entreprises qui mènent des activités de fabrication (montage, assemblage) et récupération. Par ailleurs, ces entreprises n'opèrent pas dans le déploiement, la configuration et la maintenance réseau, les activités de conseil en matière informatique et de gestion ainsi que les activités de système de sécurité/électronique. Cette catégorie compte 63,1% des entreprises.

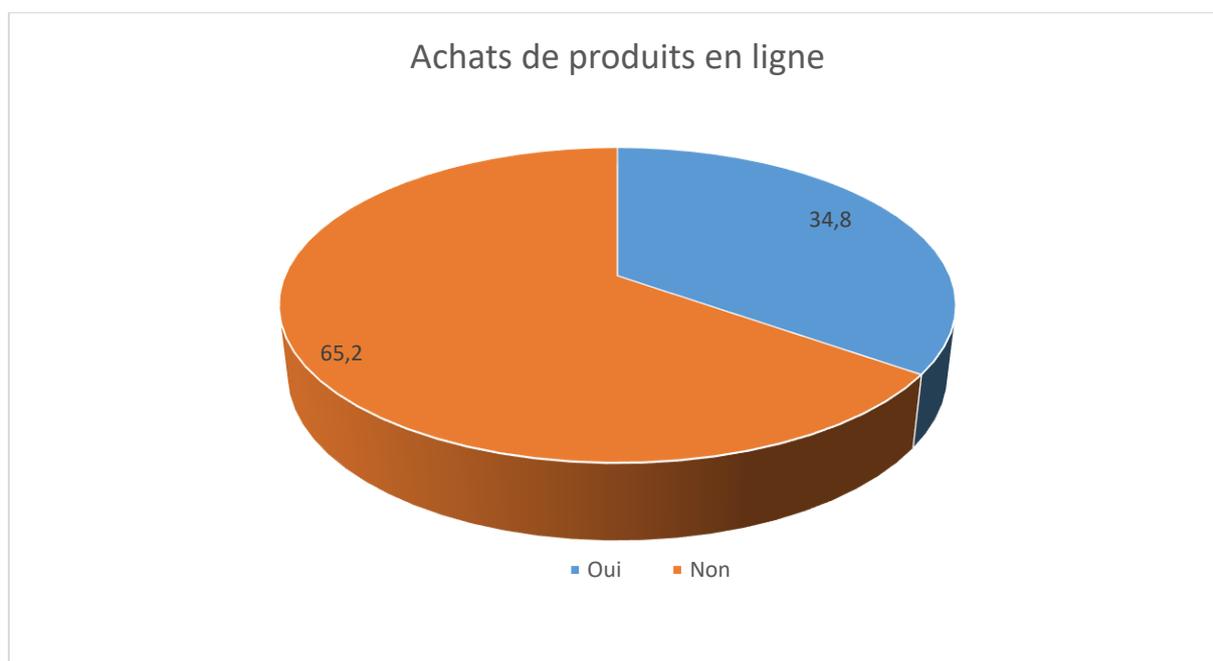
### 3.4 Une pratique du commerce électronique à l'état embryonnaire

Le e-commerce est l'échange pécuniaire de biens, de services et d'informations effectuées en utilisant des outils et un réseau informatique comme Internet, pour développer, promouvoir, vendre, payer et délivrer des biens et des services.

Il concerne donc toute forme de transaction commerciale dans laquelle les agents économiques interagissent électroniquement et non par contact physique ou direct. Le commerce électronique est souvent associé à la vente et à l'achat sur Internet ou toute transaction impliquant le transfert électronique de fonds ou les cartes bancaires. En matière d'achat en ligne, il ressort que 34,8% des entreprises ont effectué ce type d'opération durant l'année 2016. Cette statistique s'est élevée en 2014 à 9,6% selon une étude conduite en en 2015 par le MDENP auprès d'entreprises nationales de tout type de secteur. De plus, 14,4% de ces opérations ont été réalisées principalement auprès de structures basées au Burkina Faso, 9,6% auprès de structures de la zone UEMOA hors Burkina Faso et enfin, 76% auprès de structures du reste du monde.

En 2016, seuls 4,5% des entreprises ont procédé à des ventes en ligne. Les deux premières raisons qui pourraient expliquer cette timidité du commerce électronique sont la faible connectivité de l'internet ainsi que le manque de confiance des clients selon respectivement 56,9% et 55,9% des entreprises enquêtées.

Graphique 7 : Pratique du commerce en ligne

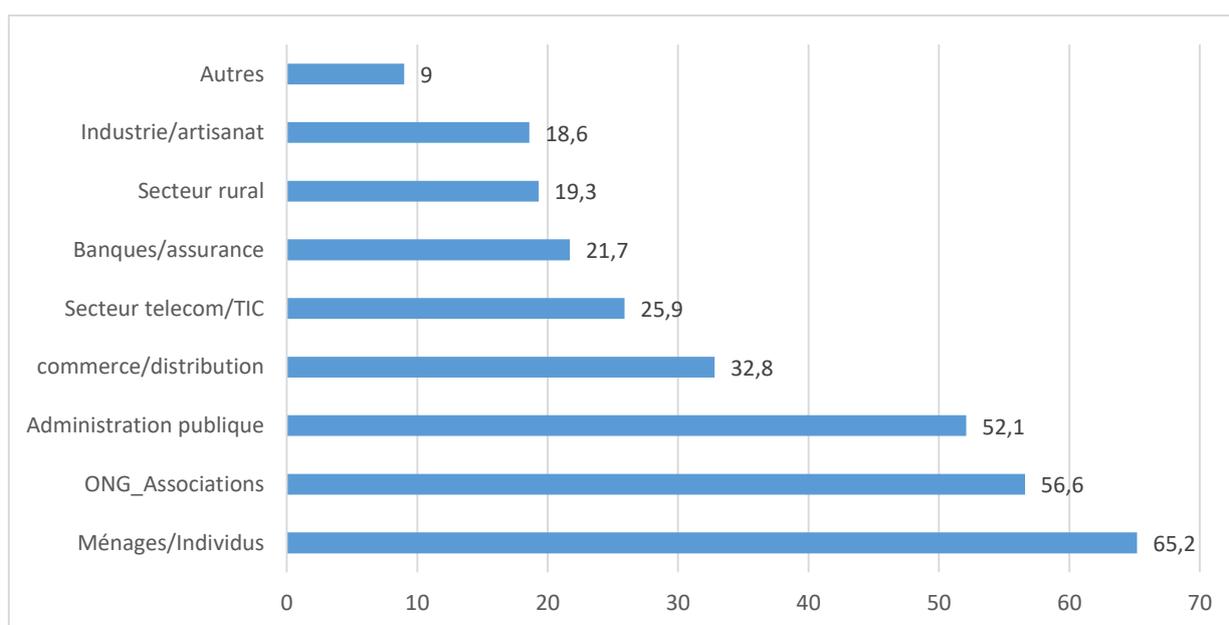


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

### 3.5 Une clientèle tirée par les ménages et les ONG/associations

Les principaux clients se recrutent : parmi les ménages pour 65,2% des entreprises, les ONG et associations pour 56,6% des entreprises, l'administration publique pour plus de la moitié des structures sondées. Moins de 1/5 des entreprises (18,6%) citent le secteur rural comme client principal. Cela laisse penser que les marges de progression de l'utilisation des TIC par les structures relevant de ce milieu sont encore importantes.

Graphique 8 : Principaux clients des entreprises



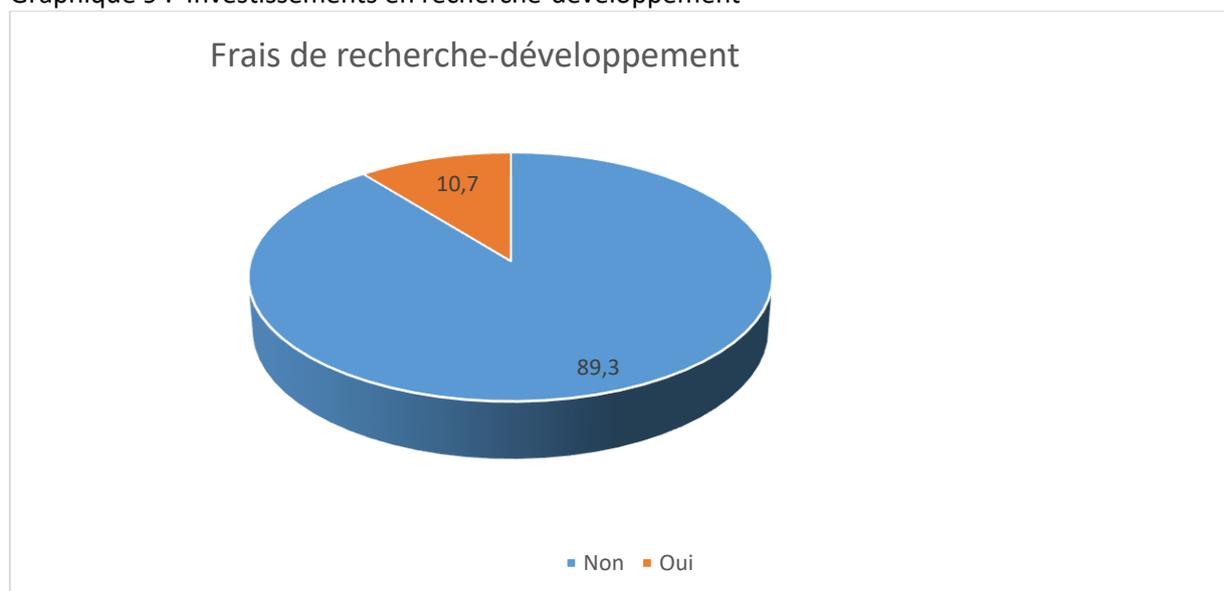
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

## 4. Environnement des entreprises

### 4.1 Une recherche-développement à ses débuts

La recherche-développement (ou RD) est un processus qui combine des moyens en personnel et en matériel pour aboutir à des innovations comme la mise en œuvre de nouveaux procédés, la création de nouveaux produits. La R-D réalisée par les entreprises aboutit à la création de nouveaux biens et services, à une amélioration de la qualité des produits et à de nouvelles méthodes de production. Les résultats de l'enquête révèlent que seulement 10,7% des entreprises font de la recherche-développement au Burkina Faso. Pour ces entreprises, le montant moyen consacré la recherche-développement s'élève à 2.084.545 FCFA en 2016. Dans la même optique, l'étude GEM<sup>1</sup> 2015 au Burkina montre que cette rubrique constitue l'un des maillons faibles du corpus entrepreneurial au pays des hommes intègres

Graphique 9 : Investissements en recherche-développement



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

### 4.2 Investissements et fiscalité

Les investissements des entreprises concernées par l'étude regroupent : (i) l'acquisition de nouveaux moyens de production (ii) les dépenses visant l'amélioration du rendement et (iii) les recherches visant la recherche-développement et (iv) les placements des capitaux.

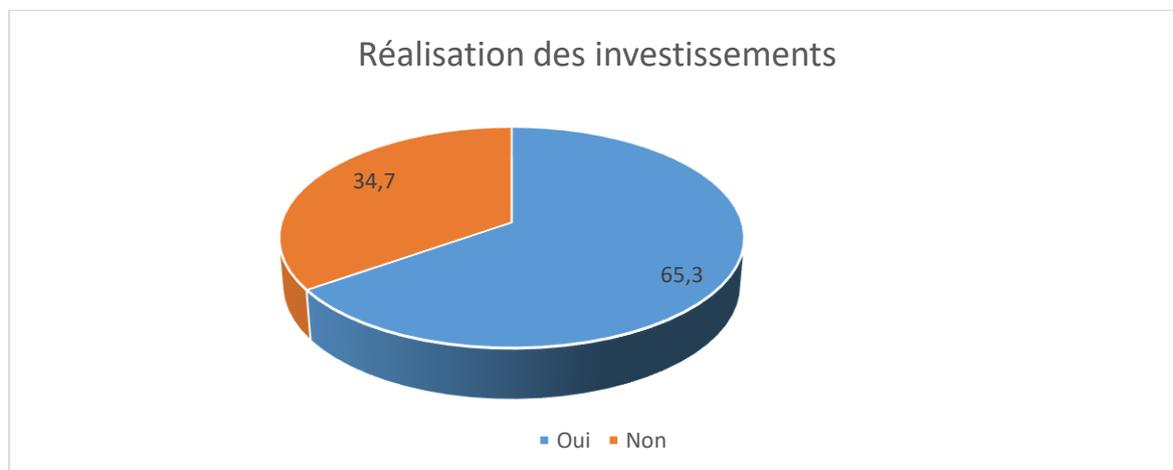
Durant les trois dernières années, 65,3% des entreprises ont procédé à des investissements. Les rubriques des investissements se répartissent comme suit :

- 33,8% ont acquis du matériel soft ;
- 19,7% ont acheté des logiciels ;

<sup>1</sup> Etude GEM (Global Entrepreneurship Monitor) : étude commanditée par la London School of Economics sur l'entrepreneuriat et conjointement menée dans plusieurs pays

- 15,2% ont investi dans d'autres actifs incorporels (actions, obligation, ...) et ;
- 12,1% ont financé la construction et l'aménagement de bâtiments ou terrains non bâtis ;
- 10,7% ont injecté des ressources dans la recherche-développement ;
- 5,1% ont fait des acquisitions de brevets ou licences ;

**Graphique 10 : Réalisation des investissements**

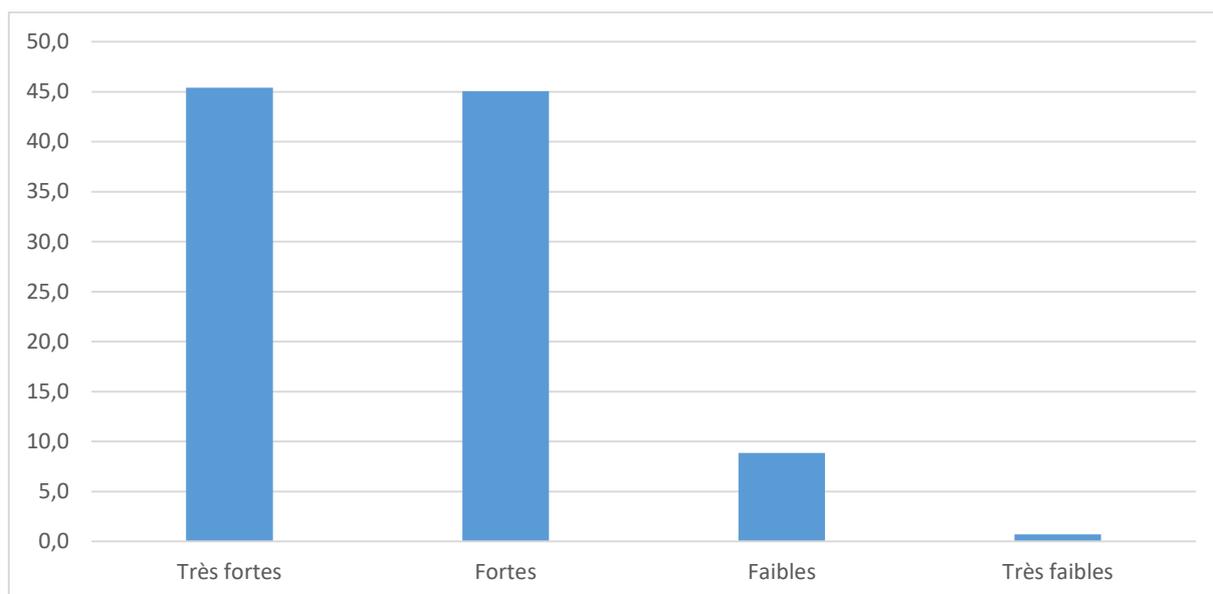


**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**

La perception de la pression fiscale traduit le ressenti des entreprises sur le coût global des impôts et taxes qui leur est imposé. Ainsi 45,4% des entreprises estiment que la pression fiscale est "très forte". La même proportion juge le niveau d'imposition "fort" tandis que 8,9% des entreprises considèrent la pression fiscale "faible" et enfin, moins de 1% la trouvent "très faible". Une étude<sup>2</sup> similaire conduite auprès de 1873 entreprises de services en 2017 affichait un taux inférieur pour ce qui concerne respectivement le caractère "très élevé" du poids de la fiscalité (8,2%) et "élevé" de la fiscalité (23,8%).

Graphique 11 : Répartition des entreprises selon la perception de la pression fiscale

<sup>2</sup> Etude de référence sur les industries de services au Burkina Faso.



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

#### 4.3 Une méconnaissance des acteurs de gouvernance du secteur

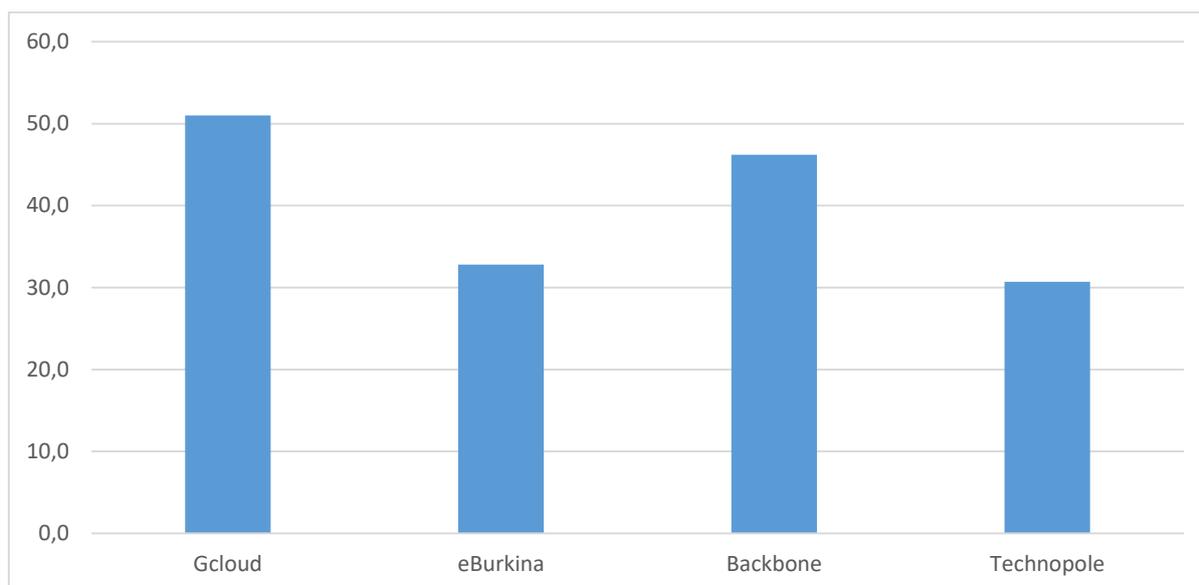
En termes de connaissance des deux institutions en charge de l'encadrement du secteur, il ressort que :

Pour le ministère en charge des TIC : 92% des enquêtés se sont prononcés sur la question relative à ce département ministériel. Parmi ces 92%, l'enquête révèle que 46,6 % ont une connaissance plutôt précise des attributions du ministère, 26,3% connaissent vaguement le ministère et 27,03% affirment ne rien connaître du ministère.

13,5% des entreprises ont participé à des salons TIC les trois dernières années. Parmi ces 13,5%, une majorité, 76%, a participé à la Semaine Nationale de l'Internet et des autres TIC organisée par ledit ministère, une des activités phares qui lui permet de se faire connaître.

Concernant l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), 86,2% des entreprises interrogées se sont prononcés sur la question. Ainsi, 48% de ces enquêtés ont une idée plutôt claire de ses attributions, 20% connaissent de façon imprécise cette structure et 32% affirment ne rien connaître de l'ARCEP.

Graphique 12 : Niveau de connaissance des projets

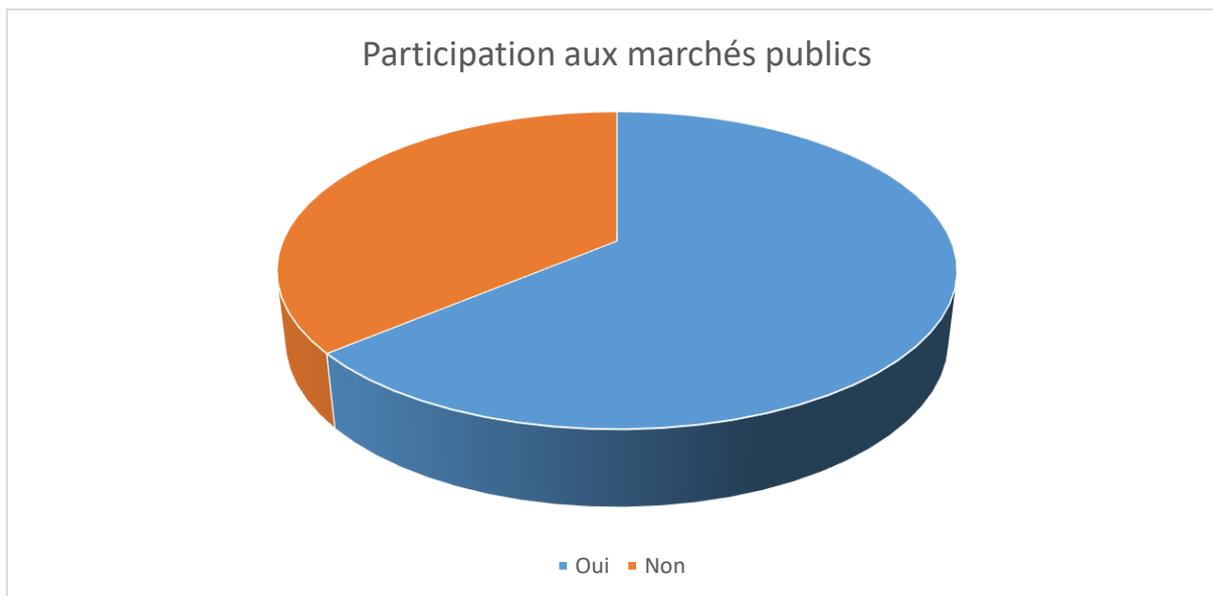


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

Le Ministère en charge des TIC a lancé de nombreux projets de développement des TIC. Ces projets visent le développement d'infrastructures et (ou) de services, notamment des e-services au profit des citoyens, des entreprises et de l'administration publique. En matière de notoriété de ces initiatives, il ressort que :

- 51% des répondants ont entendu parler du G-Cloud, projet qui a pour objectif la mise en place d'une plateforme Cloud au profit de l'administration, des entreprises et des citoyens ;
- 32,8% sont informés du projet e-Burkina qui vise à améliorer la capacité et l'utilisation des TIC par les administrations publiques et les agences pour (i) la fourniture d'informations et de services électroniques et (ii) promouvoir l'entrepreneuriat dans l'économie numérique, avec un accent particulier sur l'agriculture et les zones rurales
- 46,2% ont des échos sur le projet Backbone qui vise à mailler le territoire national avec 5400 km de fibre optique ;
- Pour le projet technopole dont l'objectif principal est de regrouper les différents acteurs du secteur des TIC, de l'enseignement et de la recherche, les structures financières et les groupes internationaux, l'étude s'est intéressée à la question de savoir leur degré d'intérêt à s'y investir. Les résultats suivants ont été obtenus : 52,3% des répondants ont marqué leur intérêt, 19,6% n'y sont pas intéressés et 28,1% sont indécis.

Graphique 13 : Participation aux marchés publics

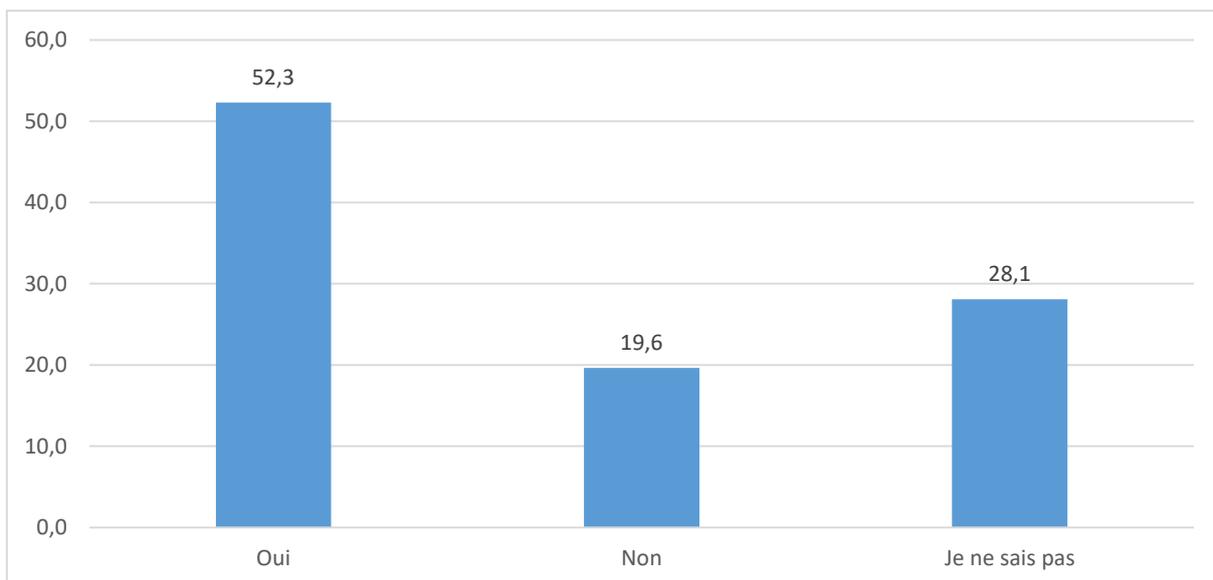


**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**

Un marché public est un contrat administratif écrit conclu à titre onéreux par une autorité contractante (ministères et institutions, parlement, les collectivités territoriales, ...) avec des entités privées ou publiques pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services ; (LOI N°039-2016/AN portant réglementation générale de la commande publique).

63,8% des entreprises ont postulé à des marchés publics ces trois dernières années.

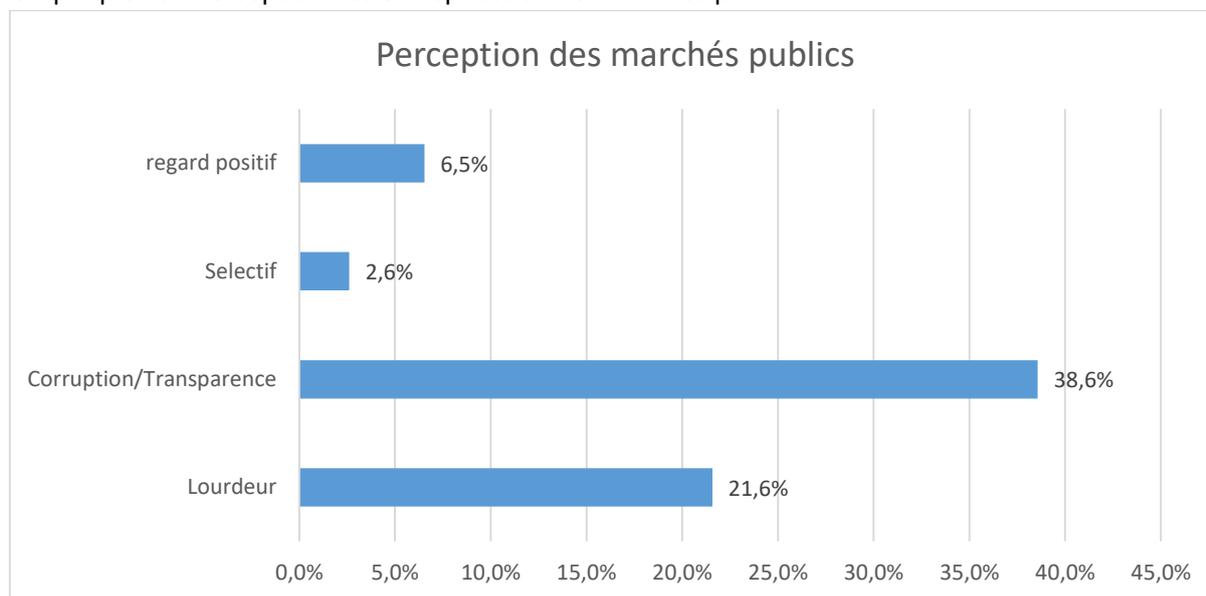
Graphique 14 : Déploiement des activités dans le technopole



**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**

#### 4.4 Un regard suspicieux des marchés publics.

Graphique 15 : Perception des entreprises sur les marchés publics



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

Le sentiment des entreprises ayant participé à des marchés publics se décline comme suit : (i) 6,5% ont un regard plutôt positif des marchés publics (ii) 38,6% des sondés les trouvent entachés de corruption et ou d'un manque de transparence (iii) 21,6% estiment que la commande publique est marquée par des lourdeurs administratives et enfin (iv) 2,6% la trouvent inaccessible aux jeunes entreprises. Ces données semblent traduire un regard suspicieux des acteurs du secteur sur les marchés publics.

#### 4.5 Une faible internationalisation des entreprises

Seuls 7% des entreprises enquêtées ont des représentations hors du Burkina Faso dont la majorité (80%) est dans la zone UEMOA.

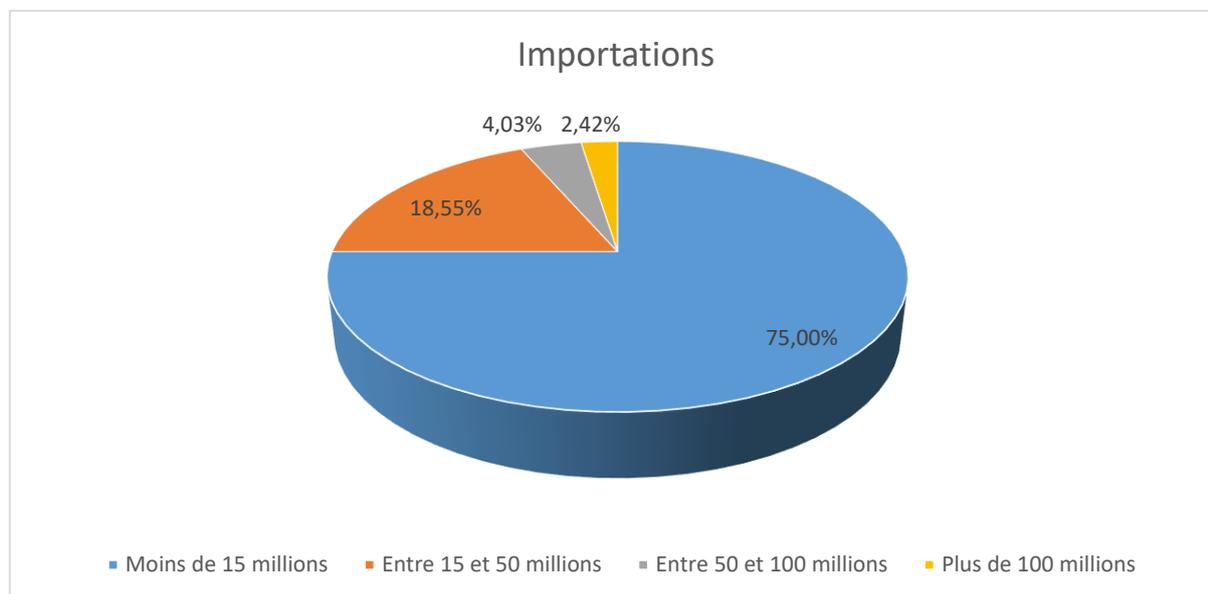
Pour ce qui concerne les relations avec le monde extérieur, l'enquête révèle que seuls 7% des entreprises disposent d'un service dédié à l'exportation et (ou) à l'importation. Néanmoins, pour les entreprises ayant communiqué leurs données sur l'exportation de 2016, soit 46,6% des entreprises interrogées, on relève que : 33,8% des entreprises ont réalisé des exportations à hauteur de plus de 100 millions en 2016, 32,9% entre 50 et 100 millions, 32,5% entre 15 et 50 millions, et 28,2% à moins de 15 millions.

Pour les importations réalisées en 2016, les résultats obtenus se présentent comme suit pour 42,75% des entreprises ayant communiqué les données : 75% ont des tranches de moins de 15 millions, 18,55% entre 15 et 50 millions, 4,03% entre 50 et 100 millions et 2,42% plus de 100 millions.

Même si 71,8% des entreprises interrogées trouvent leur activité rentable,  $\frac{3}{4}$  des entreprises ayant recherché des financements ont rencontré des difficultés à les trouver. Cela semble suggérer qu'il existe des niches de croissance dans le secteur et pour cela, le MDENP pourrait

engager un plaidoyer auprès des structures financières pour les acteurs du secteur à l'image d'initiatives similaires dans l'agriculture et l'artisanat

Graphique 16 : Volume des importations



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

## 5. Conclusions et recommandations

Globalement, on note que le secteur des TIC est caractérisé par la présence de jeunes entreprises dont une majorité se concentre dans les centres urbains. Les activités pratiquées sont dominées par le commerce de biens TIC et la fourniture de services TIC. Les activités plus pointues comme la fabrication et ou le montage sont quasi-inexistants. Par ailleurs, ces dernières sont menées seulement localement et sont donc peu portées vers l'international. Pour accroître la proportion d'entreprises qui estime que l'activité est rentable, quelques recommandations :

- Sur le plan de la gouvernance du secteur :

Au regard, de la faible proportion d'entreprises qui sont membres d'un club associatif dans le secteur (11,8%) et la méconnaissance avérée des attributions du ministère de tutelle par une forte proportion d'entreprises, il convient de : (i) assurer une meilleure communication de type institutionnelle sur le Ministère en charge de l'économie numérique afin de la faire mieux connaître en vue d'augmenter le degré d'adhésion des partenaires à l'atteinte des objectifs assignés. Cela permettra aussi une meilleure coordination des activités dans le secteur.

- Sur le plan de l'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre de projets structurants

Au regard du ressenti de la pression fiscale par les entreprises, le ministère en charge des TIC peut assurer un accompagnement dans leur développement et une impulsion des activités de ces dernières en réajustant le cadre fiscal qui leur est appliqué notamment au niveau des taxes

d'importation (spécifiques ou non spécifiques) ; une telle action est attendue par 74,5% des entreprises sondées.

L'accompagnement du ministère pourrait aussi l'être dans l'exportation des projets et ou services de qualité développés au Burkina et susceptibles d'être utilisés dans d'autres pays au contexte et à l'expérience similaire à notre pays et au-delà et ceci, comme l'ont exprimé 43,5% des entreprises interrogées.

En outre, le département ministériel en charge des TIC pourrait utiliser la commande publique comme levier pour stimuler l'innovation en s'intéressant aux solutions et propositions de solution développées par les entreprises ou des groupes d'entreprise (qui pourraient être constitués à l'occasion) basés au Burkina.

Enfin, des actions de communication du MDENP sur la charte des PME<sup>3</sup> récemment adoptée auprès des entreprises du secteur est souhaitable pour que ces dernières puissent tirer profit des avantages et facilités (outils de financement, fiscalité, accès à la commande publique) consacrés par la loi.

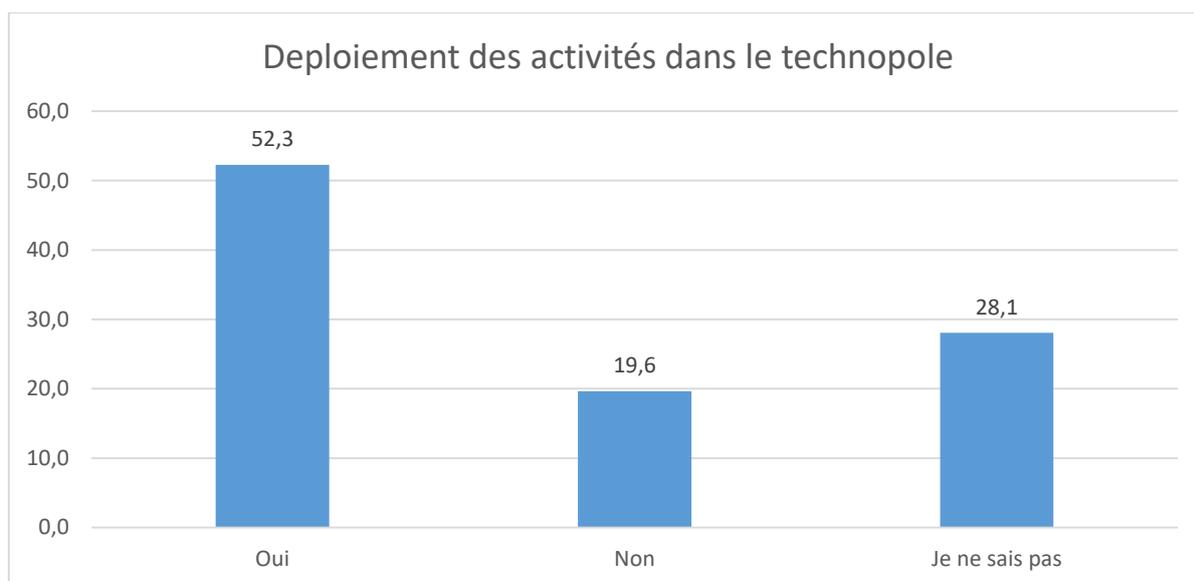
- *Sur le plan de l'accès au financement*

¾ des entreprises ayant recherché des financements ont rencontré des difficultés à les trouver. Cela semble suggérer qu'il existe des niches de croissance dans le secteur et pour cela, le MDENP pourrait engager un plaidoyer auprès des structures financières pour les acteurs du secteur à l'image d'initiatives similaires dans l'agriculture et l'artisanat

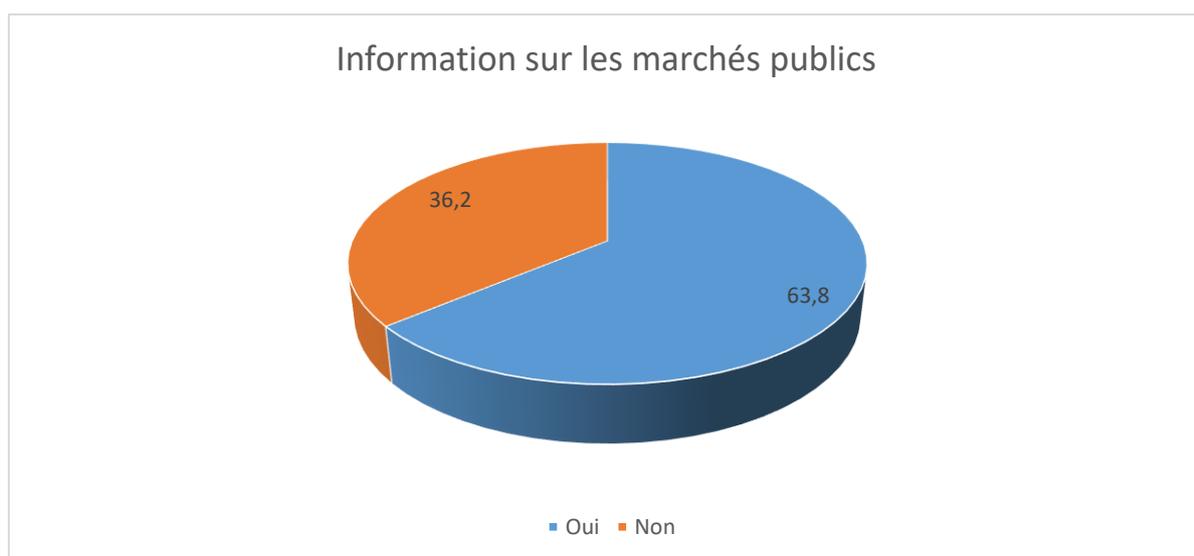
---

<sup>3</sup> Charte des PME :

## ANNEXES

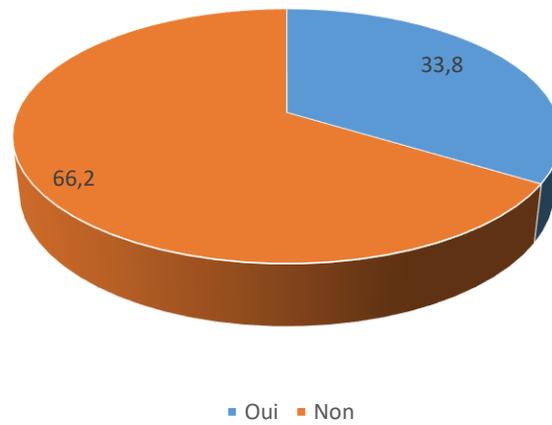


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017



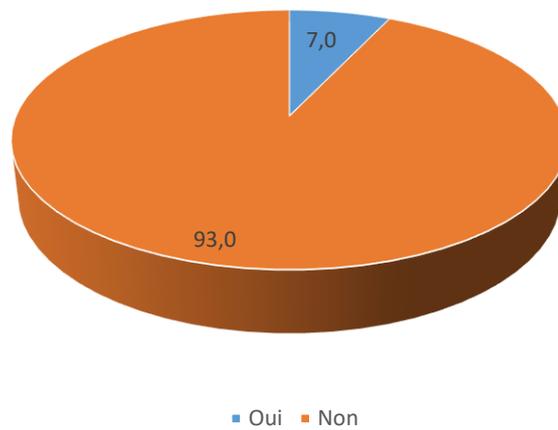
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

### Achats/ventes avec le mobile payment

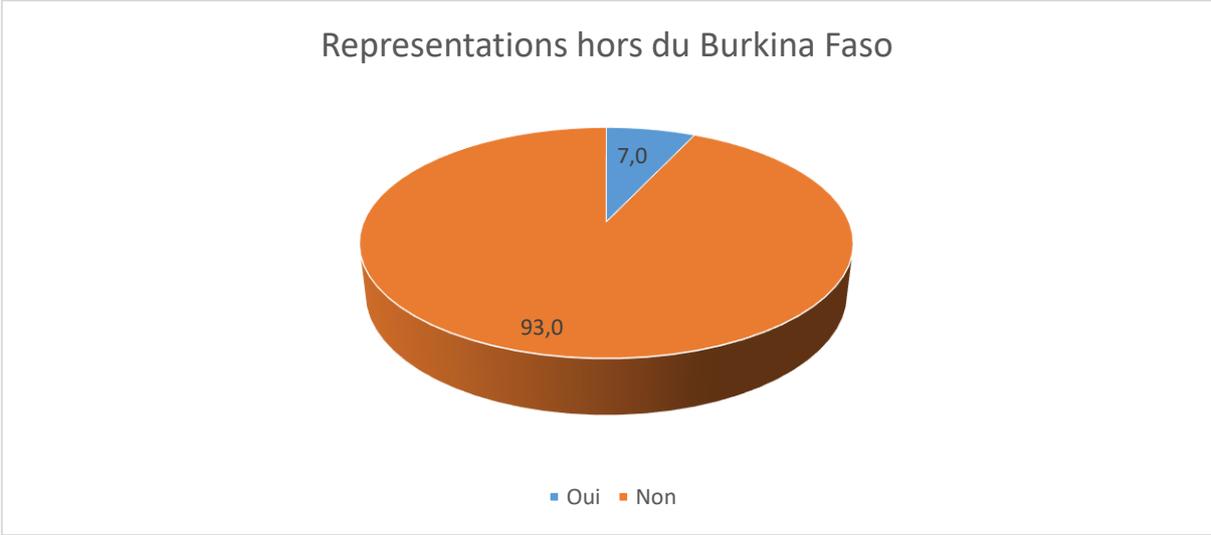


Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

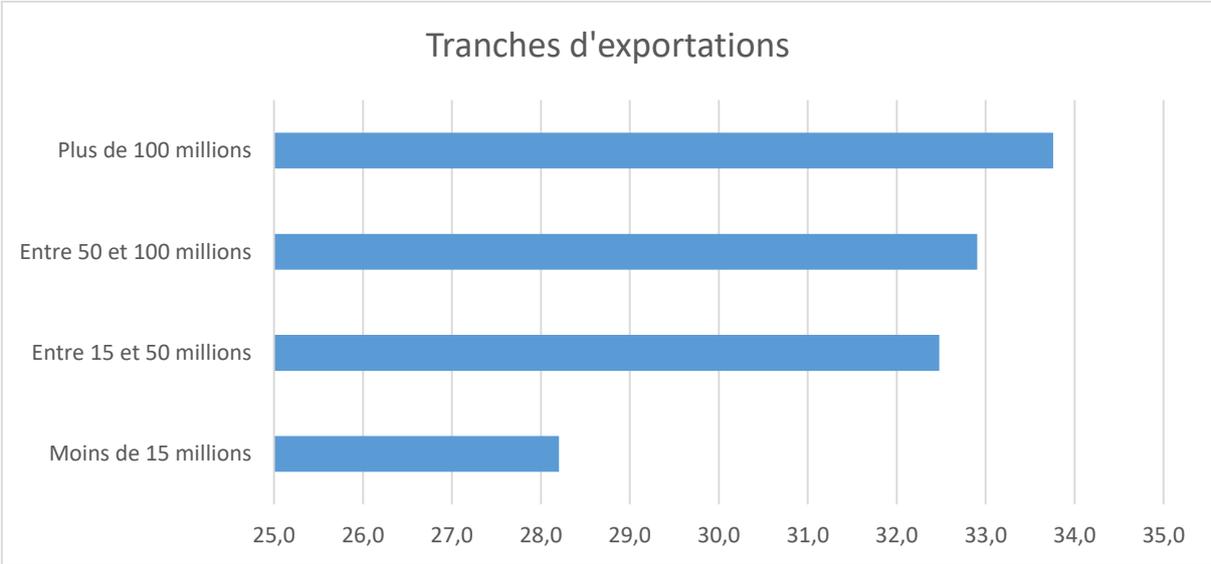
### Participation à des salons TIC hors du Burkina Faso



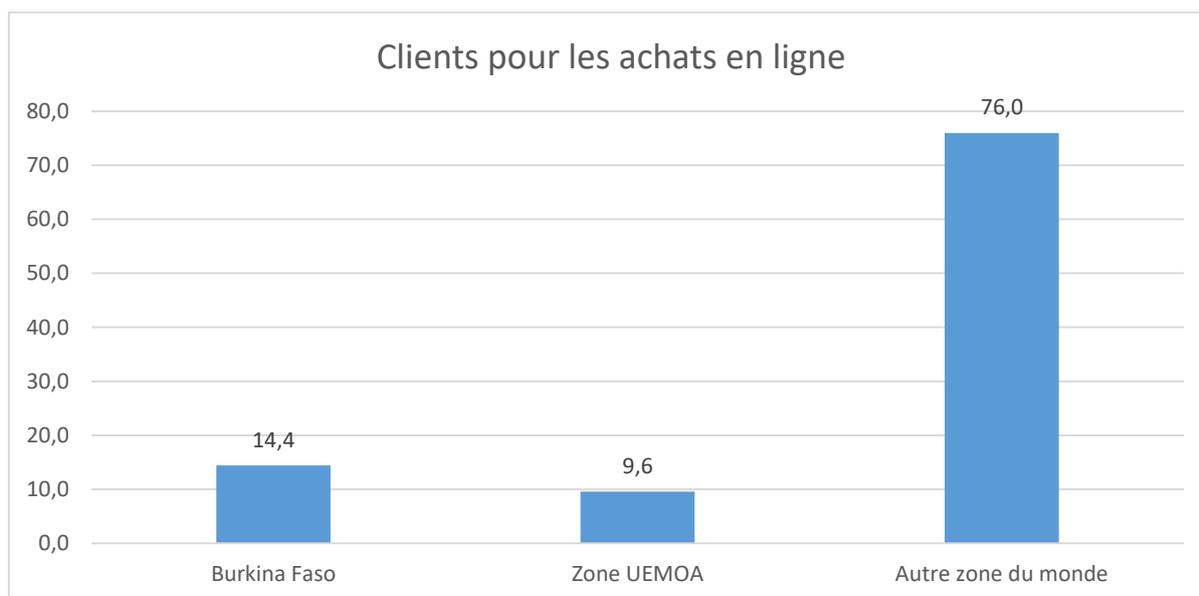
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017



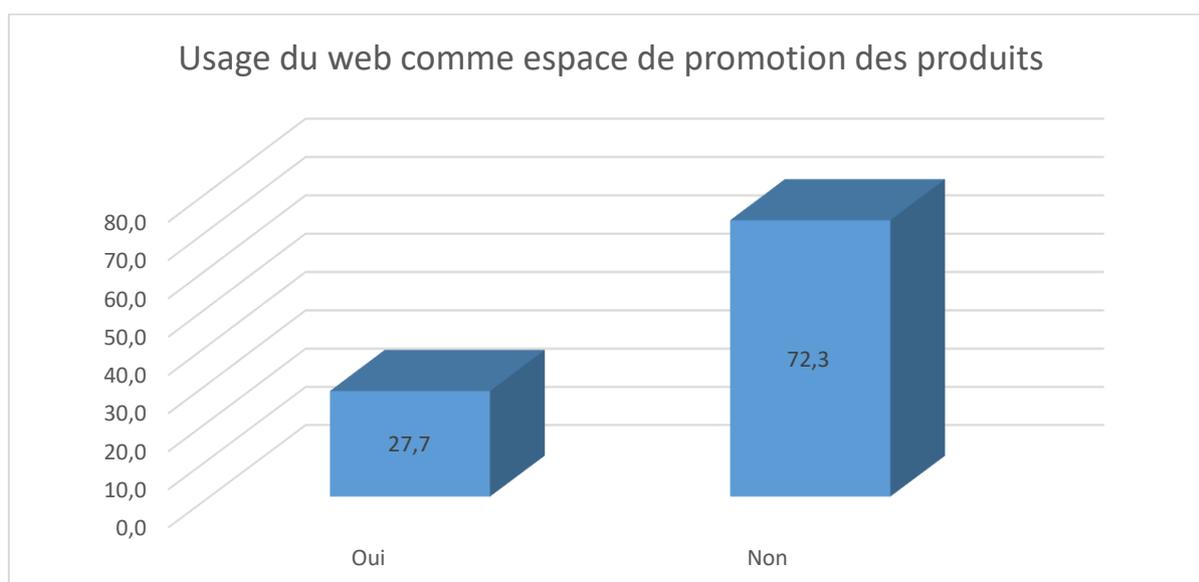
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017



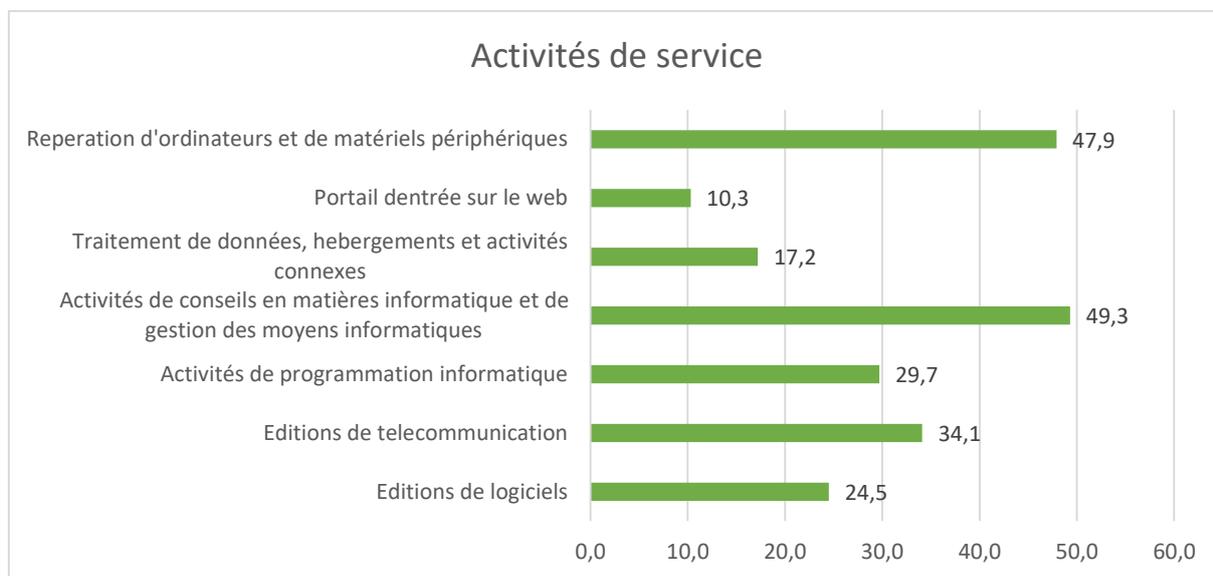
**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**



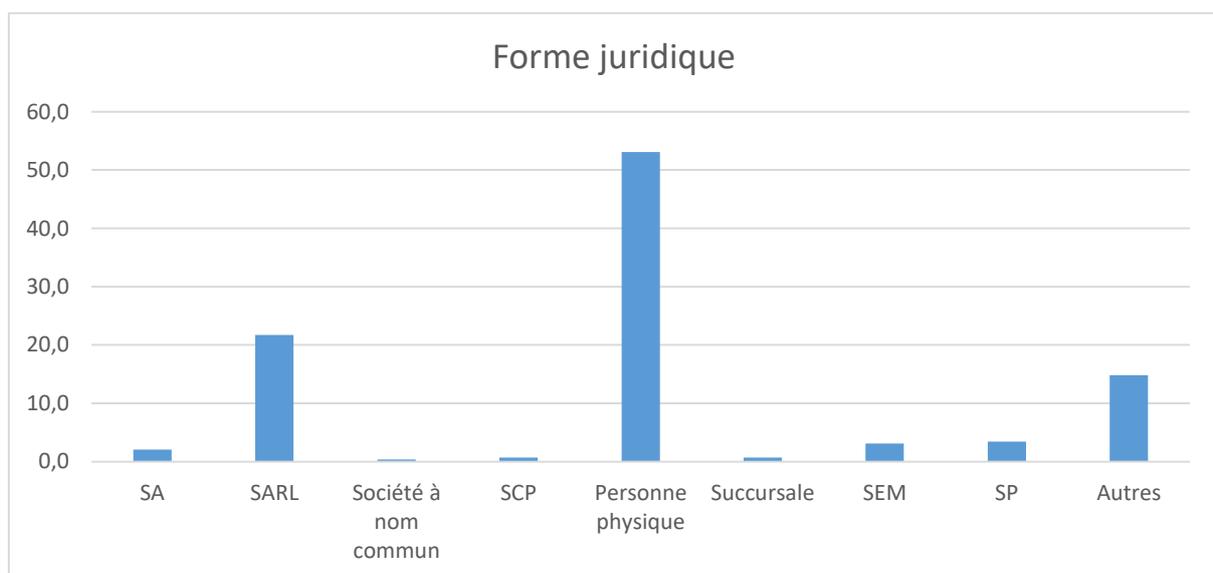
**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**

Activités de service	%
Multimédia et contenus audio-visuels	23,8
Fournisseurs d'accès à l'internet	3,4
Production (PAO, DAO, CAO)	11,7
Déploiement, configuration et maintenance réseau	41
Formation et étude	39,7
Recherche	8,6
Système de sécurité/Electronique	27,2

**Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017**



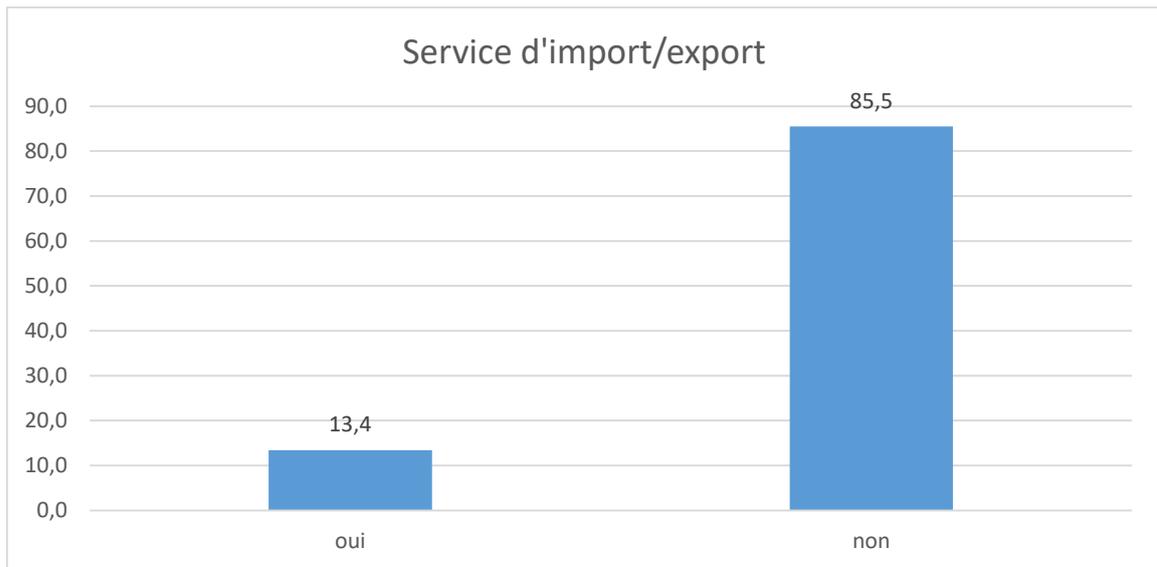
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographique des entreprises 2017



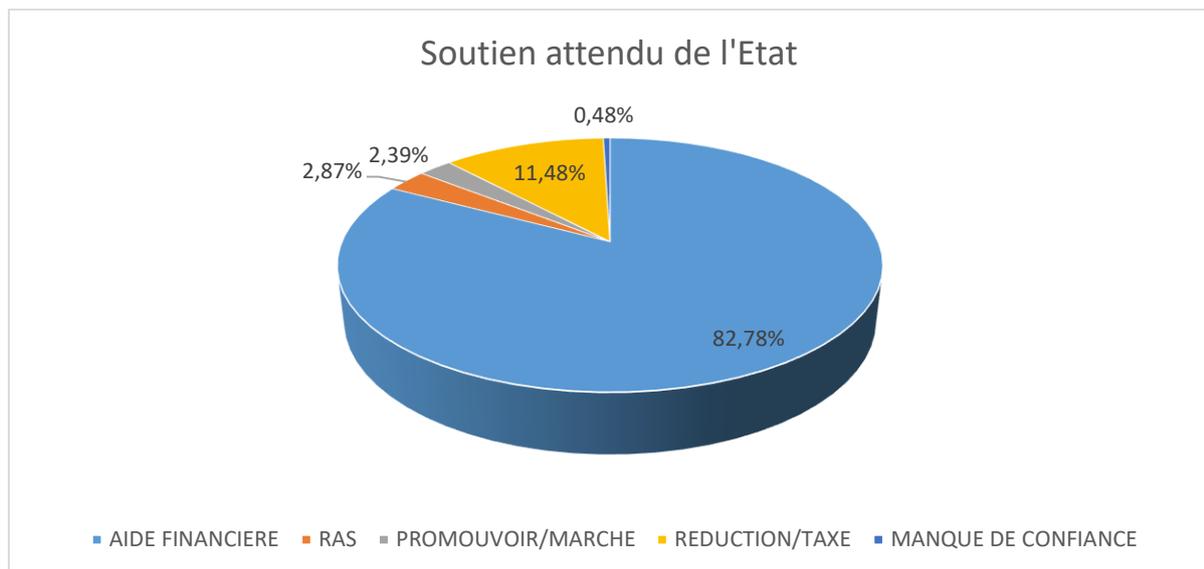
Source : DGESS MDENP, Enquête cartographique des entreprises 2017

Classe du chiffre d'affaire	Moins de 15 millions	Entre 15 et 50 millions	Entre 50 et 100 millions	Plus de 100 millions	Non Renseigné
Pourcentage (%)	68,8	20,9	3,9	4,6	1,8

Source : DGESS MDENP, Enquête cartographique des entreprises 2017



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017



Source : DGESS MDENP, Enquête cartographie des entreprises 2017

## BIBLIOGRPAHIE

- RAPPORT GEM 2015 BURKINA FASO, Florent SONG-NABA et Mamadou TOÉ, 2015 ;
- Etude de référence sur les industries de services au Burkina Faso, CAPES, septembre 2017 ;
- Economie numérique : définition et impacts, BSI Economics, 2012 ;
- Données Direction Générale des Douanes, Mai 2017 ;
- 4<sup>ème</sup> trimestre Observatoire internet, ARCEP Burkina Faso, 2017 ;
- <https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/the-internet-of-things-the-value-of-digitizing-the-physical-world>